BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE OTTAWA, CANADA — FORMULE 6

IDENTIFICATION

A remplir par le représentant du recensement

Numéro du Questionnaire agricole

Ce numéro n'est pas nécessairement le même que celui du logement.

LOGEMENTS OCCUPÉS DANS L'EXPLOITATION

D'après la "Feuille de visites"

Numéro du logement de l'exploitant de ferme 001

Numéros des autres logements 002 003

Aucun logement occupé

Recensement de l'agriculture de 1971

DIRECTIVES

Important:

1. Remplissez ce questionnaire si vous exploitez une ferme, un ranch ou une autre exploitation agricole
   — qui a une superficie d'une acre ou plus, et
   — dont les ventes de produits agricoles se sont élevées à $50 ou plus au cours des douze derniers mois.
2. La production agricole comprend l'un ou l'autre des produits suivants:
   - bétail et volaille
   - produits d'origine animale
   - grandes cultures
   - légumes, fruits ou baies pour la vente
   - produits de serre et de pépinière
   - animaux à fourrure
3. Le revenu provenant de la location de pâturages est aussi considéré comme un revenu agricole.
4. L'exploitant est la personne qui prend au jour le jour les décisions nécessaires à la bonne marche de l'exploitation.

N'oubliez pas:

1. **Remplissez le questionnaire le 1er juin 1971 et conservez-le jusqu'au retour du représentant du recensement. *Ne l'envoyez pas par la poste.***
2. Répondez à toutes les questions qui se rapportent à votre exploitation. Mettez un "X" dans les cases "Non" et "Aucun(e)", quand il y a lieu.
3. Si possible, consultez vos dossiers; autrement, donnez une estimation aussi précise que possible.
4. Servez-vous du crayon noir qu'on vous a fourni et faites toutes vos inscriptions aussi clairement que possible.
5. N'indiquez pas les fractions d'acre, sauf quand on le demande; dans ce cas, donnez-les en dixièmes. Exemple: 2½ acres de tabac $2\frac{5}{10}$
6. Dans certaines régions du Québec, la superficie des terres est exprimée en arpents. Si votre exploitation se trouve dans une de ces régions, écrivez "**Arpents**" au haut du questionnaire et donnez vos réponses en arpents.

Déclaration confidentielle

Les renseignements que vous nous fournissez sont strictement confidentiels, aux termes mêmes de la loi. La *Loi sur la statistique* autorise le Bureau fédéral de la statistique à recueillir ces renseignements. Elle en assure par ailleurs le caractère confidentiel. Tous les employés du B.F.S. sont tenus au secret sous serment, et des sanctions sévères sont prévues à l'endroit de quiconque viole son serment. Les renseignements recueillis servent à des fins statistiques seulement, et votre questionnaire ne sera communiqué à personne, pas même à un autre ministère de l'Etat.

Section I – EXPLOITANT, LE 1er JUIN 1971

1. **Nom et adresse de l'exploitant** (Personne responsable de l'exploitation – propriétaire, locataire ou gérant)

Nom de famille (En lettres moulées)

Prénoms (soulignez le prénom usuel) (En lettres moulées)

Adresse (En lettres moulées)

(Case postale, route rurale, chemin ou rue)

(Bureau de poste)

Section II – SITUATION, SUPERFICIE, MODE D'OCCUPATION ET VALEUR, LE 1er JUIN 1971

2. **Situation** – Inscrivez séparément chaque lot, section ou partie de section. Comptez toute terre exploitée, qu'elle vous appartienne ou qu'elle soit prise en location à bail ou autrement. **Ne** comptez **pas** les terres qui vous appartiennent et que vous donnez en location. Indiquez sur la première ligne la maison de ferme ou le siège de l'exploitation (principaux bâtiments ou entrée principale).

SUPERFICIE ET DESCRIPTION DE LA TERRE EXPLOITÉE

Quart de section et section a)	Township ou canton b)	Rang c)	Méridien d)	Possédée en propre, prise en location à bail ou autrement (précisez) e)	Superficie en acres f)
Siège					

N° du lot → Rang ou concession →

3. Quelle est la **superficie totale** de votre **exploitation**? 004
   (Ce chiffre doit être le même que le total des superficies données à la question 2.)

4. **Mode d'occupation** de la terre que vous exploitez (question 2, colonnes e) et f))
   Inscrivez a) Superficie **possédée** en propre. (Ne comptez pas les terres données en location) 005
   b) Superficie prise en **location à bail** ou autrement.
   (Comptez les terres que vous exploitez à la part) 006
   (La somme de a) et b) doit donner la superficie totale déclarée à la question 3.)

5. Quelle est la **valeur marchande estimative des bâtiments et de la terre que vous exploitez?** (Question 3) 007 $ /00
   (Comptez la valeur des logements de la ferme et la valeur de la terre et des bâtiments pris en location.) (dollars seulement)

6008–33.2: 17-2-70

Section III – SUPERFICIE DES GRANDES CULTURES, 1971

Inscrivez la superficie des cultures suivantes à récolter en 1971:

		Acres
6. Blé de printemps (sans le durum)	008	
7. Blé durum	009	
8. Blé d'hiver (semé l'automne dernier)	010	
9. Avoine à grain (Déclarez à la question 21 l'avoine à couper pour le fourrage vert, le foin ou l'ensilage)	011	
10. Orge	012	
11. Céréales mélangées (deux céréales ou plus semées ensemble)	013	
12. Seigle d'automne pour le grain (semé l'automne dernier)	014	
13. Seigle de printemps pour le grain	015	
14. Sarrasin	016	
15. Pois secs des champs (Déclarez les pois de conserve à la question 60)	017	
16. Haricots secs des champs	018	
17. Maïs à grain (Déclarez le maïs d'ensilage ou le maïs fourrager à la question 18, et le maïs sucré ou de conserve à la question 64)	019	
18. Maïs d'ensilage ou maïs fourrager	020	
19. Luzerne et mélanges à la luzerne coupés ou à couper pour le foin, l'ensilage ou la semence	021	
20. Tout autre foin cultivé coupé ou à couper pour le foin, l'ensilage ou la semence (sans la luzerne et les mélanges à la luzerne)	022	
21. Avoine à couper pour le fourrage vert, le foin ou l'ensilage	023	
22. Autres cultures fourragères (à couper pour le foin de céréales, le fourrage vert ou l'ensilage) ..... Précisez	024	
23. Graine de lin	025	
24. Soya cultivé pour la graine	026	
25. Tournesol cultivé pour la graine	027	
26. Colza pour la graine	028	
27. Graine de moutarde	029	
28. Pommes de terre cultivées surtout pour la vente	030	10
29. Tabac	031	10
30. Betteraves sucrières cultivées pour le sucre	032	
31. Autres grandes cultures (plantes-racines pour le fourrage, houblon, etc.) Précisez	033	

Section IV – FRUITS, SERRES ET PÉPINIÈRES, 1971

FRUITS DE VERGER

32. Avez-vous **25 arbres fruitiers ou plus** dans votre exploitation?

Non ☐ – *Passez à la question 40*
Oui ☐ – *Répondez aux questions 33 à 39*

Inscrivez le nombre des arbres suivants et la superficie qu'ils occupent.

	Nombre d'arbres		Superficie totale en acres, 1971
	De moins de 5 ans	5 ans et plus	
33. Pommiers	034	035	036 10
34. Poiriers	037	038	039 10
35. Pruniers	040	041	042 10
36. Cerisiers (cerises douces)	043	044	045 10
37. Cerisiers (cerises aigres)	046	047	048 10
38. Pêchers	049	050	051 10
39. Abricotiers	052	053	054 10

PETITS FRUITS CULTIVÉS (surtout pour la vente)

40. Produisez-vous des raisins, des baies ou d'autres petits fruits cultivés, **surtout pour la vente?** { Non ☐ – *Passez à la question 45* / Oui ☐ – *Répondez aux questions 41 à 44*

Superficie occupée en 1971:

		Acres
41. Fraises	055	.10
42. Framboises	056	.10
43. Raisins	057	.10
44. Autres (bleuets cultivés, canneberges, etc.) Précisez	058	.10

SERRES, PRODUITS DE PÉPINIÈRE, CHAMPIGNONS (surtout pour la vente)

45. Avez-vous une serre ou cultivez-vous des produits de pépinière, des fleurs à couper, des bulbes secs ou des champignons, **surtout pour la vente?** { Non ☐ – *Passez à la question 50* / Oui ☐ – *Répondez aux questions 46 à 49*

Superficie occupée en 1971:

		Superficie
46. Serres (verre, plastique ou autre)	059	pieds carrés
47. Champignonnières	060	pieds carrés
48. Fleurs à couper et bulbes secs cultivés en plein air	061	acres .10
49. Produits de pépinière (y compris la superficie occupée par des arbustes, des arbres, des vignes, des plantes d'ornement, etc.)	062	acres .10

Section V – LÉGUMES CULTIVÉS SURTOUT POUR LA VENTE

50. Cultiverez-vous cette année, des légumes (autres que les pommes de terre) **surtout pour la vente** (au marché des légumes frais, à une conserverie, pour la congélation ou en vue d'un autre conditionnement)? { Non ☐ – *Passez à la question 68* / Oui ☐ – *Répondez aux questions 51 à 67*

Superficie occupée par les légumes suivants plantés (ou à planter) en 1971 **surtout pour la vente:**

(Au dixième d'acre près)

		Acres
51. Asperges	063	.10
52. Haricots (jaunes ou verts)	064	.10
53. Betteraves	065	.10
54. Brocoli	066	.10
55. Choux	067	.10
56. Carottes	068	.10
57. Choux-fleurs	069	.10
58. Céleri	070	.10
59. Concombres	071	.10
60. Pois verts	072	.10
61. Laitue	073	.10
62. Oignons (secs)	074	.10
63. Épinards	075	.10
64. Maïs sucré	076	.10
65. Tomates	077	.10
66. Navets (rutabagas)	078	.10
67. Autres (voir liste ci-dessous) Précisez	079	.10
		.10

choux de Bruxelles, cantaloups, melons, panais, piments, citrouilles, radis, rhubarbe, échalotes (oignons verts), courges, courges à la moelle

Section VI – UTILISATION DE LA TERRE EN 1971

		Acres
68. **Terre en culture** ensemencée pour la récolte de 1971 Aucune ☐ *(Total des questions 6 à 31, 33 à 39, 41 à 44, 46 à 49 et 51 à 67, moins la superficie des secondes récoltes)*	080	
69. **Terre défrichée pour pâturage ou pacage** (améliorée par ensemencement, drainage, irrigation, fertilisation ou destruction des broussailles ou des mauvaises herbes. Ne comptez pas la superficie à couper cette année pour le foin, l'ensilage ou la semence) Aucune ☐	081	
70. **Jachères** Aucune ☐	082	
71. **Autre terre défrichée** (basses-cours, chemins, jardins potagers, terre défrichée mais inexploitée, etc.) Aucune ☐	083	
72. **Terre à bois et boisés de ferme** (lots boisés, érablières, brise-vent, terrains déboisés, etc.) Aucune ☐	084	
73. **Autre terre non défrichée** (terre à foin non défrichée, pâturages naturels, marécages, marais, etc.) Aucune ☐	085	
74. **Total** des questions 68 à 73 *(Doit être égal à la superficie totale de l'exploitation, question 3.)*	086	

Section VII – PÂTURAGES NON DÉFRICHÉS, NOUVEAUX LABOURS

		Acres
75. **Pâturages non défrichés** – Superficie de terre non défrichée (question 73) servant de pâturage Aucun ☐	087	
76. **Nouveaux labours** – Superficie de terre neuve labourée pour la première fois en 1970 Aucun ☐	088	

Section VIII – ENGRAIS, CULTURES DE 1971

77. Avez-vous épandu ou devez-vous épandre de l'engrais chimique sur vos cultures de **1971**? (A part la chaux) { Non ☐ – *Passez à la question 92* / Oui ☐ – *Répondez aux questions 78 à 91*

Inscrivez la superficie fertilisée ou à fertiliser de chacune des cultures suivantes:

	Superficie fertilisée			Superficie fertilisée
78. Blé	089		85. Pommes de terre (surtout pour la vente)	096 .10
79. Avoine	090		86. Tabac	097 .10
80. Orge	091		87. Fruits de verger	098 .10
81. Maïs à grain	092		88. Petits fruits	099 .10
82. Colza	093		89. Légumes (surtout pour la vente)	100 .10
83. Foin cultivé (coupé ou à couper pour le foin, l'ensilage ou la semence)	094		90. Pâturages défrichés	101
84. Betteraves sucrières	095		91. Autres (précisez) _____	102

Section IX – SUPERFICIE DES SEMENCES FOURRAGÈRES RÉCOLTÉES, 1970

92. Avez-vous récolté en 1970 de la **graine de semence** provenant d'herbages, de trèfle ou de luzerne? { Non ☐ – *Passez à la question 103* / Oui ☐ – *Répondez aux questions 93 à 102*

Superficie récoltée pour la semence en **1970**:	Superficie récoltée 1970		Superficie récoltée 1970
93. Luzerne pour la semence	103	98. Pâturin bleu du Kentucky pour la semence	108
94. Trèfle d'alsike pour la semence	104	99. Trèfle rouge pour la semence	109
95. Brome pour la semence	105	100. Trèfle d'odeur (mélilot) pour la semence	110
96. Fétuque rouge pour la semence	106	101. Mil (fléole) pour la semence	111
97. Agropyre pour la semence (Crested wheat grass)	107	102. Autres (précisez) _____	112

Section X – PULVÉRISATION ET POUDRAGE, 1970

103. Avez-vous eu recours à la pulvérisation ou au poudrage chimiques sur votre terre ou vos cultures en 1970? (Terres de culture, pâturages, jachères, etc., y compris les applications sur commande) { Non ☐ – *Passez à la question 105* / Oui ☐ – *Répondez à la question 104*

104. Terre ou superficie de culture pulvérisée de liquide ou poudrée:	Superficie pulvérisée ou poudrée en 1970
a) contre les insectes et les maladies	113
b) contre les mauvaises herbes et les broussailles	114

Section XI – IRRIGATION, 1970

A l'usage du bureau 115 ☐

105. Avez-vous un système quelconque d'irrigation des cultures dans votre exploitation? (Y compris l'irrigation faite sur commande) { Non ☐ – *Passez à la question 122* / Oui ☐ – *Répondez aux questions 106 à 121*

Inscrivez la superficie irriguée de chacune des cultures suivantes en 1970:

NOTA – Les superficies irriguées ne doivent être comptées qu'une seule fois, peu importe le nombre de fois qu'elles ont été irriguées.

	Superficie irriguée 1970		Superficie irriguée 1970
106. Blé	116	113. Tabac	123 .10
107. Avoine	117	114. Fruits de verger	124 .10
108. Orge	118	115. Fraises	125 .10
109. Lin	119	116. Légumes (surtout pour la vente)	126 .10
110. Foin cultivé (coupé pour le foin, l'ensilage ou la semence)	120	117. Pâturages défrichés	127
111. Betteraves sucrières	121	118. Autres (précisez) _____	128
112. Pommes de terre (surtout pour la vente)	122 .10	119. **SUPERFICIE TOTALE IRRIGUÉE**	129
			130 acres

120. Quelle partie de la superficie totale irriguée en **1970** l'a été au moyen d'**appareils d'arrosage**? Aucune ☐ 131

121. Quelle est la valeur marchande actuelle de tout le matériel d'irrigation de votre exploitation? (Comptez la valeur amortie des pompes, moteurs, raccords, appareils d'arrosage, tuyaux, digues en toile, etc.) .. $ .00 (dollars seulement)

Section XII – BÉTAIL DANS L'EXPLOITATION, LE 1er JUIN 1971

(Comptez le bétail en pâturage ou engraissé pour d'autres et les animaux qui vous appartiennent et qui sont gardés dans des pâturages communautaires.)

		Nombre
BOVINS		
122. Nombre total de gros bovins et de veaux ..... Aucun ☐ *(Si vous avez répondu "Aucun", passez à la question 127.)*	132	
a) Vaches et génisses, de 2 ans ou plus	133	
b) Génisses, de 1 an et de moins de 2	134	
c) Bouvillons, de 1 an ou plus	135	
d) Taureaux, de 1 an ou plus	136	
e) Veaux, de moins de 1 an ..... *(La somme de a) à e) doit donner le nombre déclaré à la question 122.)*	137	

		Nombre
PARMI LES VACHES ET LES GÉNISSES DÉCLARÉES CI-DESSUS, COMBIEN SONT:		
123. Des vaches et des génisses de 2 ans ou plus, **en lactation ou devant être traites?**	138	
124. Des génisses de 1 an et de moins de 2, élevées principalement pour la **production laitière?**	139	

PRODUCTION DE LAIT HIER:		
125. Combien de vaches et de génisses avez-vous traites **hier?**	140	nombre
126. Combien de livres de lait avez-vous obtenues **hier?**	141	livres

		Nombre
PORCS		
127. Nombre total de porcs (tous âges) ..... Aucun ☐ *(Si vous avez répondu "Aucun", passez à la question 129.)*	142	
a) Porcs, de 6 mois ou plus (truies, verrats et porcs de boucherie)	143	
b) Porcs, de 3 mois et de moins de 6 mois	144	
c) Porcs de moins de 3 mois (nés depuis le 1er mars) ..... *(La somme de a) à c) doit donner le nombre déclaré à la question 127.)*	145	
128. Parmi les porcs de 6 mois ou plus (question 127 a), combien sont des **truies** destinées à la reproduction? (Y compris les jeunes truies)	146	

		Nombre
MOUTONS		
129. Nombre total de moutons et d'agneaux ..... Aucun ☐ *(Si vous avez répondu "Aucun", passez à la question 130.)*	147	
a) Agneaux, de moins de 1 an	148	
b) Brebis, béliers et moutons, de 1 an ou plus ..... *(La somme de a) à b) doit donner le nombre déclaré à la question 129.)*	149	

		Nombre
AUTRES ANIMAUX		
130. Chevaux et poneys (tous âges) ..... Aucun ☐	150	
131. Chèvres ..... Aucune ☐	151	
132. Visons ..... Aucun ☐	152	
133. Lapins ..... Aucun ☐	153	
134. Autres (chinchillas, ruches d'abeilles, etc.) ..... Précisez _____ Aucun ☐	154	

		Nombre
BOVINS À L'ENGRAIS LE 1er JANVIER 1971		
135. Combien de bovins étaient à l'engrais pour la boucherie le **1er janvier 1971?** (Au parc d'engraissement et à l'étable) ..... Aucun ☐	155	

Section XIII – VOLAILLE, LE 1er JUIN 1971

		Nombre
POULES ET POULETS		
136. Nombre total de poulets (poules, poulettes, coqs, poussins, etc., y compris les poulets de gril) ..... Aucun ☐ *(Si vous avez répondu "Aucun", passez à la question 137.)*	156	
a) Poules et poulettes, de 5 mois ou plus, gardées pour la ponte	157	
b) Poulettes et poussins, de moins de 5 mois, destinés à la ponte	158	
c) Poulets de gril (tous âges) destinés à la vente	159	
d) Jeunes coqs, poussins et chapons (autres que de gril) ..... *(La somme de a) à d) doit donner le nombre déclaré à la question 136.)*	160	

AUTRE VOLAILLE

		Nombre
137. Dindons (tous âges)	Aucun ☐	161
138. Oies (tous âges)	Aucune ☐	162
139. Canards (tous âges)	Aucun ☐	163

Section XIV – CONTRATS D'ÉLEVAGE DE BÉTAIL ET DE VOLAILLE

140. Depuis 12 mois, avez-vous engraissé sous contrat du bétail ou de la volaille pour un commerçant d'aliments pour animaux, ou pour un conditionneur?
Non ☐ – *Passez à la question 143*
Oui ☐ – *Répondez aux questions 141 et 142*

141. Lesquels des produits suivants avez-vous produits sous contrat depuis 12 mois?
1 ☐ bovins 2 ☐ porcs 3 ☐ poulets de gril 4 ☐ dindons 5 ☐ oeufs 6 ☐ autres (précisez) _____ 164

142. S'agissait-il d'un contrat avec une coopérative? 1 ☐ Non 2 ☐ Oui 165

Section XV – HYPOTHÈQUES OU CONVENTIONS DE VENTE

143. Une partie de la terre agricole et des bâtiments dont vous êtes propriétaire est-elle grevée d'une dette sous forme d'hypothèque ou de convention de vente?
Non ☐ – *Passez à la question 145*
Oui ☐ – *Répondez à la question 144*

144. Cette hypothèque ou convention de vente est-elle détenue par:
1 ☐ une administration publique (fédérale, provinciale, municipale) 2 ☐ une banque, une société d'assurances, de prêts, de fiducie ou de prêts hypothécaires 3 ☐ un particulier 4 ☐ autre (Caisse populaire, etc.) 166

Section XVI – MACHINES ET OUTILLAGE, LE 1er JUIN 1971

Déclarez toutes les machines agricoles et tout l'outillage qui se trouvent dans votre exploitation le **1er JUIN 1971**, quel qu'en soit le propriétaire. **Ne** comptez **pas** les vieilles machines hors d'usage.

	Nombre en main		Valeur marchande actuelle (dollars seulement)
	Fabriqués avant 1961	Fabriqués en 1961 ou après	
145. Automobiles	167	168	$ /00
146. Camions	169	170	$ /00
147. Tracteurs (autres que tracteurs de jardin)	171	172	$ /00
148. Tracteurs de jardin à siège, 7 h.p. et plus	173	174	$ /00
149. Moissonneuses-batteuses: a) automotrices	175	176	$ /00
b) tractées	177	178	$ /00
150. Andaineuses: a) automotrices	179	180	$ /00
b) autres	181	182	$ /00
151. Presses ramasseuses à foin	183	184	$ /00
152. Moissonneuses de plantes fourragères	185	186	$ /00
153. Trayeuses mécaniques	187	188	$ /00
154. Grand réservoir à lait	189	190	$ /00
155. Valeur des **autres** machines et de tout autre outillage (Charrues, herses, accessoires de tracteur, épandeuses de fumier, faucheuses, conditionneurs, râteaux, pulvérisateurs, batteuses, semeuses, machines pour la récolte de pommes de terre, charrettes, remorques, petits outils, etc. **Ne** comptez **pas** la valeur du matériel d'irrigation déclarée à la question 121.)		191	192 $ /00
156. **Valeur totale des machines et de l'outillage** *(Total des valeurs déclarées aux questions 145 à 155)*			193 $ /00

MOTEURS ÉLECTRIQUES 194

157. Nombre de moteurs électriques, 1 h.p. ou plus (Y compris les moteurs qui font partie des machines agricoles) _____ (nombre)

Section XVII – MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE ENGAGÉE de 15 ans ou plus – (Sans les domestiques)

		Nombre total de semaines
158. Nombre total de semaines de travail payé en 1970?	Hommes	195
	Femmes	196

Nota: Dans le calcul du nombre total de semaines comptez –
6 jours ou 48 heures comme l'équivalent de 1 semaine
1 mois comme l'équivalent de 4 semaines
1 année comme l'équivalent de 52 semaines.

159. Combien de travailleurs agricoles rémunérés employez-vous toute l'année? (Sans les domestiques) Aucun ☐ 197 _____ (nombre)

Section XVIII – CERTAINES DÉPENSES EN 1970

(Comptez les dépenses pour l'année 1970 qu'elles soient déjà payées ou non.)

		Montant (dollars seulement)
160. **Salaires payés (en argent)** aux travailleurs agricoles (Sans les montants payés pour le travail ménager, le travail sur commande et les travaux de construction) ..... Aucun ☐	198	$ /00
161. **Taxes** (montant prélevé sur toute la propriété agricole que vous possédez et exploitez qu'il soit payé ou non, y compris les taxes municipales et scolaires) ..... Aucune ☐	199	$ /00
162. **Loyer** (pour les biens agricoles que vous exploitez présentement):		
a) En argent ..... Aucun ☐	200	$ /00
b) A la part ou en nature (Déclarez la valeur en argent) ..... Aucun ☐	201	$ /00
163. **Achats de provendes** (foin, grain, mélanges de moulée, concentrés, etc.) ..... Aucun ☐	202	$ /00
164. **Carburant et huile** pour fins d'exploitation agricole (pour tracteurs, camions, moissonneuses-batteuses, moteurs à essence, mais non pour automobiles) .. Aucun ☐	203	$ /00
165. **Location de machines, travail sur commande ou à forfait** ..... Aucun ☐	204	$ /00
166. **Engrais chimique acheté** (sans la chaux) ..... Aucun ☐	205	$ /00
167. **Produits chimiques agricoles achetés** (insecticides, herbicides, fongicides et pesticides, etc.) .... Aucun ☐	206	$ /00

Section XIX – VALEUR DES PRODUITS AGRICOLES VENDUS EN 1970

(Y compris la part des produits vendus qui revient au propriétaire. Déclarez les avances pour le grain entreposé, les paiements d'appoint et les ristournes pour les produits particuliers mentionnés. Les paiements pour réduction d'emblavures doivent être déclarés à la question 174.)

		Valeur (dollars seulement)
RÉCOLTES VENDUES	207	$ /00
168. Blé de printemps, durum et d'hiver (Y compris les paiements de la Commission canadienne du blé reçus en 1970)	208	$ /00
169. Avoine (à grain)	209	$ /00
170. Autres céréales, y compris les graines oléagineuses (Comptez les paiements de la Commission canadienne du blé reçus en 1970)	210	$ /00
171. Foin	211	$ /00
172. Autres cultures fourragères, y compris les graines de plantes fourragères	212	$ /00
173. Pommes de terre, tabac, betteraves sucrières et autres grandes cultures ... Précisez	213	$ /00
174. Autres recettes pour grandes cultures, comme les paiements pour réduction d'emblavures, les paiements en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, de l'assurance-récoltes, etc. ..... Précisez	214	$ /00
175. Légumes et semences de légumes (sans les pommes de terre)	215	$ /00
176. Fruits de verger et petits fruits (baies, raisins, et autres petits fruits cultivés)	216	$ /00
177. Produits de serre et de pépinière, fleurs coupées, bulbes secs et champignons	217	$ /00

BÉTAIL ET VOLAILLE VENDUS SUR PIED OU ABATTUS POUR LA VENTE (Si l'élevage a été fait sous contrat, donnez la pleine valeur des ventes.)	Nombre	Valeur (dollars seulement)
178. Bovins (y compris les veaux)		218 $ /00
179. Porcs (y compris les porcs en sevrage. Déclarez la pleine valeur des ventes de porcs élevés sous contrat)		219 $ /00
180. Moutons et agneaux (y compris la laine)		220 $ /00
181. Chevaux (tous âges)		221 $ /00
182. Poules et poulets (y compris les ventes de poussins de couvoir. Déclarez la pleine valeur des ventes de poulets de gril produits sous contrat)		222 $ /00
183. Dindons, canards, oies et autre volaille ... Précisez		

AUTRES PRODUITS VENDUS	Valeur (dollars seulement)
184. Produits laitiers (lait nature, crème, beurre, fromage, etc.)	223 $ /00
185. Oeufs (y compris les oeufs à couver)	224 $ /00
186. Produits forestiers (y compris les ventes de droit de coupe, mais **sans** les ventes de produits de l'érable)	225 $ /00
187. Autres produits agricoles vendus (miel et cire d'abeille, animaux à fourrure et peaux, produits de l'érable, chèvres, lait de chèvre; y compris les loyers reçus pour pâturages, etc.) ..... Précisez	226 $ /00
188. **Valeur totale des produits agricoles vendus** *(total des chiffres inscrits aux questions 168 à 187)*	227 $ /00

Section XX – PRODUITS DE LA FORÊT ET DE L'ÉRABLE

(Déclarez seulement les produits de votre exploitation.)

189. Avez-vous vendu en **1970** des produits forestiers provenant de votre exploitation, ou produit des produits de l'érable ce printemps?
Non ☐ – *Passez à la question 195*
Oui ☐ – *Répondez aux questions 190 à 194*

190. Bois de chauffage vendu en **1970** (Donnez en cordes de 128 pieds cubes)	228		cordes
191. Bois à pâte vendu en **1970** (Donnez en cordes de 128 pieds cubes)	229		cordes
192. Billes vendues (billes de sciage ou de placage, traverses de chemin de fer, billes de construction) en **1970**	230		pieds de planche
193. Nombre d'arbres de Noël vendus en **1970**	231		
194. Nombre d'entailles d'érables ce printemps **(1971)**	232		

Section XXI – TRAVAIL HORS EXPLOITATION EN 1970

195. Combien de jours avez-vous (l'exploitant) travaillé en dehors de l'exploitation à des travaux agricoles ou non agricoles rémunérés en **1970**? (Sans le travail d'échange) 233
Aucun ☐ _____ jours
(Si vous avez répondu "Aucun", passez à la question 197.)

196. Genre de travail **rémunéré hors exploitation** en **1970** et nombre de jours consacrés à chaque travail:
(La somme de a) à e) doit donner le nombre indiqué à la question 195.)

		Nombre de jours de travail
a) Travail agricole en dehors de l'exploitation (y compris le travail sur commande)	234	
b) Abattage ou exploitation forestière	235	
c) Conduite de camion ou d'autobus	236	
d) Conduite de machines d'entretien ou de construction de routes	237	
e) Autres genres de travail ..... Précisez _____		

Section XXII – RÉSIDENCE ET ÂGE DE L'EXPLOITANT

197. Combien de mois avez-vous (l'exploitant) habité dans cette exploitation durant les **12 derniers mois**? 238
(Faites un "X" dans la case appropriée.)
1 ☐ 9 - 12 mois 2 ☐ 5 - 8 mois 3 ☐ 1 - 4 mois 4 ☐ Ne l'ai pas habitée

198. Quel âge avez-vous eu (l'exploitant) à votre dernier anniversaire? *(Faites un "X" dans la case appropriée.)* 239
1 ☐ Moins de 25 ans 3 ☐ 35 - 44 ans 5 ☐ 55 - 59 ans 7 ☐ 65 - 69 ans
2 ☐ 25 - 34 ans 4 ☐ 45 - 54 ans 6 ☐ 60 - 64 ans 8 ☐ 70 ans ou plus

Section XXIII – GENRE D'ORGANISATION

199. Organisation de l'exploitation agricole: *(Faites un "X" dans la case appropriée.)* 240
1 ☐ Exploitée par une seule personne
2 ☐ Exploitée par des associés
3 ☐ Institution ou pâturage communautaire
Exploitée comme entreprise constituée en corporation –
4 ☐ dont la plupart des actions sont détenues par vous et votre famille, ou
5 ☐ dont la plupart des actions sont détenues par d'autres personnes ou une autre entreprise
6 ☐ Autre (précisez)

REMARQUES

NOTES DE VÉRIFICATION

(A remplir par le représentant du recensement)

Pour les exploitants de fermes inhabitées, inscrivez la situation exacte du logement de l'exploitant (comme si vous l'inscriviez dans la F.V.)

A l'usage du bureau
241 ☐ Inst.
242 ☐ Spéc.
243 ☐ Arp.

Vérifié par: _____ Représentant du recensement

Date: _____

244 _____ (District)

245 _____ (Secteur de dénombrement)

6008-33.2